

NUMÉRO SPÉCIAL ANNIVERSAIRE : LE CRIEUR A CINQ ANS ! EN CADEAU, UN POSTER !

L'ÉDITO

QUAND UN ARBRE TOMBE, C'EST LA FORÊT QU'ON N'ENTEND PLUS POUSSER

Bienvenue à la Villeneuve ! Son parc, son lac et son marché presque quotidien. Un quartier populaire qui accueille 12 000 habitants dont quatre sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Plus d'une personne sur trois a moins de 24 ans et le taux de chômage y est 2,5 fois plus élevé que la moyenne. Mais ce qui compte vraiment ne se mesure parfois pas. Comme la solidarité entre voisins, le tissu associatif et tous les clubs de sports encore experts en éducation populaire. Tout comme les feux d'artifice et les caddies, toujours au bon endroit pour un déménagement.

Niveau réputation, le constat est amer. Les quartiers ont mauvaise presse et la Villeneuve ne fait pas exception. Armés d'une loupe et de leurs œillères, les médias viennent ici à la recherche du dernier fait divers. Jamais complètement faux, leurs échos tournent régulièrement à la caricature et dressent une réalité très éloignée du quotidien de celles et ceux qui y vivent. Souvent victimes collatérales d'enjeux politiques et médiatiques, les habitants des quartiers se retrouvent sujets de polémiques sans avoir droit au chapitre. Premiers accusés, derniers à parler. Et trop peu de moyens pour se défendre.

Depuis cinq ans, *Le Crieur* cherche localement à parler ce manque. Avec nos moyens, à notre échelle, nous produisons de l'information avec et pour les Villeneuvoises et Villeneuvois. Le chemin est long pour changer une réputation, mais déjà, on entend un peu mieux la forêt pousser.

NICOLAS WOLF

QUARTIER

RÉFÉRENDUM : LARGE VICTOIRE DU NON



Lors du dépouillement, dimanche 20 octobre, salle 150. (photo : Benjamin Bultel, *Le Crieur*)

Malgré la victoire du non au référendum sur les démolitions de logements sociaux, la mairie se montre inflexible sur celle du 20.

Dimanche 20 octobre, le référendum d'initiative citoyenne (RIC) sur les démolitions de logements sociaux à l'Arlequin, organisé du 14 au 20, s'est soldé par la victoire du non aux démolitions. Dans le détail, 526 habitant-e-s, sur environ 2300, ont voté : 365 contre les démolitions (69,6%), 130 pour (24,8%), 24 ne se sont pas prononcé-e-s et il y a eu cinq votes blancs et deux votes nuls. Une victoire incontestable pour l'opposition aux démolitions de HLM, sans être un raz-de-marée qui aurait pu faire douter de la légitimité du référendum. En outre, la participation élevée (environ 23 %) pour ce « RIC illégal le plus grand de France » — dixit Raul Magni-Berton, politologue à Sciences Po — assoit un peu plus cette légitimité.

Dès le lendemain, les revendications des opposant-e-s

aux démolitions, énoncées lors d'une conférence de presse salle 150, ont été claires : « Nous demandons à l'ensemble des institutions – Ville de Grenoble, La Métro, les bailleurs sociaux et l'État – de respecter le vote. Donc, clairement, d'avoir un arrêt des démolitions de logements sociaux à l'Arlequin grâce à un avenant à l'Anru 2 qui acte cet arrêt. » Sont visées la démolition du 20 galerie de l'Arlequin, incluse dans la convention avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru), prévue pour débuter en 2020, et celle, possible, du 60 sud, 90, 110 et 120, dont le sort sera décidé lors d'une revoyure de la convention en 2021. Enfin, l'inconnue demeure pour le 10 galerie de l'Arlequin, que l'Anru a refusé de réhabiliter.

Pas question de laisser la galerie de l'Arlequin dans son état actuel pour autant : « Nous demandons également la réhabilitation du 20 galerie de l'Arlequin, plus la garantie de la réhabilitation du 10, 60 sud, 90, 110 et 120, inclus dans la clause de revoyure. », disent le Droit au logement 38 (DAL), les Ate-

liers populaires d'urbanisme, l'association des résidents du 10-20, les Gilets jaunes et le Collectif contre les démolitions imposées à Villeneuve.

Enfin, ils demandent « aux institutions de prendre acte du scrutin et de respecter le vote des habitants. » En clair, que les institutions, mairie en tête, prennent position contre les démolitions. Une proposition à laquelle la mairie oppose une fin de non-recevoir. « La mairie ne fera pas, maintenant, de prise de position officielle contre les démolitions. On en a pris, le maire est favorable à la réhabilitation. Mais il faut avoir les conditions et les moyens de rénover, car on n'a pas de pouvoir pour contraindre les bailleurs sociaux. », explique Maryvonne Boileau, adjointe à la Politique de la ville, jointe par *Le Crieur*.

Toute la difficulté pour les opposants aux démolitions sera donc d'imposer le résultat de ce scrutin populaire et démocratique aux instances décisionnaires. Un combat perdu d'avance ? Maryvonne Boileau se montre inflexible sur la démolition du 20 :

QUARTIER

COMMERCES DES GÉANTS, QUEL AVENIR ?

Le Taxi Food de la place des Géants devrait être démolé. Abdellah Attar, le gérant, dénonce l'absence de projet de relogement.

Dans son numéro 40 (juin 2019), *Le Crieur* rapportait les propos, tenus en réunion publique sur la rénovation urbaine par une technicienne de la Métro, comme quoi la collectivité négociait avec les commerçants de la place des Géants, notamment le Taxi Food, pour les reloger. Ce qui a fait bondir Abdellah Attar, le gérant dudit Taxi Food : « Je n'ai pas de contact avec la Métro ! Je sais que le commerce va être démolé mais ils font leurs négociations tous seuls, dans leur coin. Le dernier contact que j'ai eu avec la Métro, c'était il y a un an, pour un problème avec mon rideau métallique. »

Le projet de réaménagement de la place des Géants prévoit la démolition de la barre de commerces à côté du 100. Le centre de santé déménagerait dans un local en cours de rénovation à côté de la maison des habitants, mais le chantier est à l'arrêt depuis plusieurs mois. La pharmacie pourrait être déplacée au 10 place des Géants, dans

« On ne va pas revenir sur la démolition du 20. Il y a les contraintes du contrat avec l'Anru, qu'on a négocié durement pour éviter qu'il y ait trop de démolitions. Ce n'est pas possible de faire un avenant actuellement. » Quant à l'avenir des montées de la crique centrale, « les négociations pour l'avenant de la revoyure vont débuter prochainement, au mieux fin 2020/début 2021. On a bien l'intention de se battre pour que cela ne soit pas démolé », complète l'élue. À la question de savoir si la mairie acceptera de nouvelles démolitions, lors de la revoyure, en échange de la réhabilitation de certaines montées, Maryvonne Boileau botte en

l'ancienne antenne mairie. Mais pour le Taxi Food, c'est l'inconnue. Un « sentiment d'avoir deux poids, deux mesures » raconte le gérant.

Pour Abdellah Attar, « [la mairie et la Métro] doivent avoir un petit souci avec ce genre de commerces ». Pourtant, il a l'impression de beaucoup donner pour le quartier : « J'ai un commerce de proximité, je fournissais le pain au CCAS pour leur petit déjeuner. J'aide les petits vieux. J'ai pris une quinzaine de gamins en stage parce qu'ils galèrent à en trouver un. » Il a aussi proposé à la Métro de créer une laverie dans le local à côté du sien, vide depuis des années, proposition restée lettre morte.

Le commerçant voudrait bien que le dossier des commerces de la place avance un peu : « la place des Géants est calme parce qu'il y a des commerces. Soit ils gardent les commerces, soit ils proposent un vrai projet. »

BENJAMIN BULTEL

touche.

Avec ces revendications fortes, les opposants aux démolitions souhaitent maintenir la pression sur les institutions, au premier chef la mairie. Mais la Ville n'en trouve même pas la porte à un autre projet que la démolition pour le 20 galerie de l'Arlequin et temporise à propos de l'avenant de la crique centrale (60 sud, 90, 110, 120). Une réunion publique, avec les institutions, pourrait avoir lieu en novembre. Reste la crainte que ce référendum ne soit qu'un coup d'épée dans l'eau.

(deux articles plus complets à retrouver sur www.lecrieur.net)

BENJAMIN BULTEL

LA CITATION

« LE BUREAU DE LA RÉGIE DE QUARTIER ESTIME AUJOURD'HUI QU'UNE NOUVELLE ANIMATION PERMETTRA DE DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À LA FÊTE DE QUARTIER. »
Après avoir coordonné la fête de quartier pendant dix ans, la Régie de quartier souhaite passer la main. Avis aux personnes et structures intéressées, la prochaine réunion d'organisation a lieu le mardi 19 novembre, au local de la Régie de quartier (17 galerie de l'Arlequin), à 17 h 30.

LE CRIEUR



AGENDA
Le Crieur de la Villeneuve recense les événements du quartier. L'agenda complet est disponible sur le site. N'hésitez pas à proposer des dates !

LUN. 4 NOV. Petit déjeuner de la presse avec *Le Crieur*, thèmes libres, le café est offert, 10 h 30, Le Barathym, 97 galerie de l'Arlequin.

MAR. 5 NOV. Soirée de lancement du mois de l'accessibilité, organisé par la Ville du 2 au 7 décembre. Atelier chant par la Compagnie Les Petits Poids, 17 heures, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin.

SAM. 9 NOV. Block party : scène ouverte de danse, atelier graffiti, déambulation de la BatukaVI et set de Fanny Polly (rap), dans le cadre du Dawa Festival #1, de 14 heures à 18 heures, place du marché, gratuit.

SAM. 9 NOV. Journée portes ouvertes aux Ménéstréls, lieu d'accueil parents-enfants sur la place des Géants, également le sam. 16, 23 et 30 nov., de 15 heures à 17 h 30, 1 place des Géants.

JEU. 14 NOV. Forum d'orientation post-bac, pour les premières et terminales et leurs parents, de 17 h 30 à 19 h 30, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, gratuit.

SAM. 16 NOV. Ici et ailleurs faire autrement, dans le cadre du mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS), ateliers, tables rondes et projections de docs, de 13 h 30 à 18 h 30, Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin. À 12 heures, soupe partagée sur la place du marché.

SAM. 16 NOV. Projection de *Les Semences du futur*, documentaire

RETROUVEZ-LE DANS LES LIEUX PUBLICS DU QUARTIER

d'Honorine Perino, par Le jardin des Poucets, suivie d'un débat avec Chantal Géhin, présidente de la FRAPNA, salle 150, en face du Patio, 97 galerie de l'Arlequin.

LUN. 18 NOV. Projection de *La Consultation*, documentaire d'Hélène de Crécy, par Ciné-Villeneuve, salle polyvalente des Baladins, 85 galerie des Baladins, 20 heures, adhésion de 1 à 5 € donnant droit à tous les films de la saison 2019-2020.

SAM. 23 NOV. Projection de *Rousseau, la mode et la prison*, documentaire des Lucioles du Doc, suivie d'un débat avec la réalisatrice, 10 h 30, Le Barathym, 97 galerie de l'Arlequin, gratuit.

MAR. 26 NOV. Représentation de *La Complainte de la ménagère* (one woman show) suivie de *La ménagère en chanteuse* (chanson), spectacles de Malika Bazege, 18 h 30, maison des habitants des Baladins, 31 place des Géants, gratuit. Attention, places limitées, réservation obligatoire auprès de la MDH des Baladins.

MER. 27 NOV. « Top chef pâtisseries » : concours (par équipes de trois) du meilleur dessert. Le dessert gagnant sera servi lors du repas de fin d'année du Barathym, le 20 déc. Les ingrédients sont fournis. Avec plateau télé et reportage de la Maison de l'image. 14 h 30, Le Barathym, 97 galerie de l'Arlequin, gratuit.

À SUIVRE

Petites annonces, vie du journal, événements du quartier, paroles de collégiens, revue de presse, c'est la rubrique pratico-pratique du *Crieur*.

GYMNASSE FLAMBANT NEUF
Le « centre sportif Jean-Philippe Motte », aussi appelé gymnase La Bruyère, a été inauguré samedi 12 octobre. Dix ans que le quartier attendait ce gymnase, après l'incendie de celui de la Piste, en 2009. Il comporte une grande salle avec des gradins, une salle de motricité, une salle polyvalente et un mur d'escalade.

BUDGET PARTICIPATIF
La Villeneuve a encore été ostracisée lors de la cinquième édition du budget participatif. Les deux projets du quartier sont arrivés dernier et antépénultième. Depuis 2015, le budget participatif à Villeneuve, c'est : l'aménagement de Pignon sur roue, des bacs à fleurs à l'école de la Rampe, une boîte à livres vide devant le CCAS et un box de location de triporteurs devant la Régie. Plutôt léger.

NOUVEAUX PRÉSENTOIRS
Le *Crieur* dispose de deux nouveaux présentoirs, grâce à Yannick, notre chic charpentier de choc : un au bureau de tabac de la place du marché et un à l'Espace 600. Le journal à prix libre est aussi disponible ici : Le Barathym, boulangerie Arlequin, centre de santé Arlequin, centre de santé des Géants, Kiap, Pignon sur roue, maison des habitants des Baladins, bibliothèque Arlequin.

POSTER
Le poster offert avec ce numéro, sur un dessin de Seb Bak, a été plié pour des raisons logistiques. Vous voulez une version non-pliée ? Elle est disponible au prix de 2 € via un petit mail à redaction@lecrieur.net.

QUARTIER

INACCESSIBLE ÉCOLE DE LA RAMPE

Depuis les travaux du parking-silo 1, l'école de la Rampe n'est plus accessible à tou-te-s. Une situation qui dure.

Le 5 novembre, la mairie lancera son « mois de l'accessibilité » au Patio. Assez ironique sachant qu'à quelques centaines de mètres de là l'école de la Rampe reste inaccessible à de nombreuses personnes, notamment celles en fauteuil roulant, et que les travaux de mise aux normes lambinent. Ce que dénonce depuis plusieurs mois un groupe d'habitant-e-s.

« Lors d'une réunion de pré-rentée, en mai à l'école, on nous a dit que l'école serait accessible en septembre et qu'il ne fallait pas s'inquiéter. », raconte un des membres du groupe. « Or quand j'ai voulu assister à la rentrée de mon neveu en septembre, on m'a répondu que l'école n'était pas accessible. Je suis très habitué aux situations d'inaccessibi-

lité mais là, ça m'a fait mal, surtout que c'était difficile d'expliquer à l'enfant que je ne pouvais assister à sa rentrée. C'est un comble, pour une école qui s'appelle la Rampe, de ne pas être accessible... »

Le parking-silo 1, sur lequel est située l'école, est en travaux depuis avril 2018. Depuis, l'école n'est plus accessible par les ascenseurs et leur remise en service traîne.

« Je n'ai pas envie d'individualiser la situation, il y a aussi d'autres personnes handicapées (les accompagnants, les instits), c'est une situation collective, pas exceptionnelle. » Le groupe dénonce la façon qu'a la mairie de traiter le problème : les renvois de balle entre services et le fait qu'« ils ne présentent pas d'excuses, ils te font porter la culpabilité ou te disent de patienter. C'est une certaine forme de condescendance, ils ne se représentent pas la situation. » « Ils ont proposé un rendez-vous sur place.

PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES DE RÉDACTION !

Mais je ne suis pas un testeur d'accessibilité ! Vous devez juste appliquer les normes. »

Pas d'excuses du côté de la mairie qui, toutefois, « regrette le retard des travaux concernant l'accès à l'école de la Rampe », dit Christine Garnier, élue à l'Accessibilité, au *Crieur*. Retard qui serait dû « notamment à la réglementation contraignante sur la sécurité des ascenseurs. Ces travaux sont réalisés par la Métropole et GEG, que la Ville a bien entendu sensibilisés sur l'urgence, pendant les congés de Toussaint. [...] L'ascenseur sera remis en service au plus tard lundi 4 novembre. » De son côté, le groupe d'habitant-e-s réfléchit à porter plainte pour la promesse d'accessibilité non tenue et pour le retard dans l'agenda de mise en conformité de l'école.

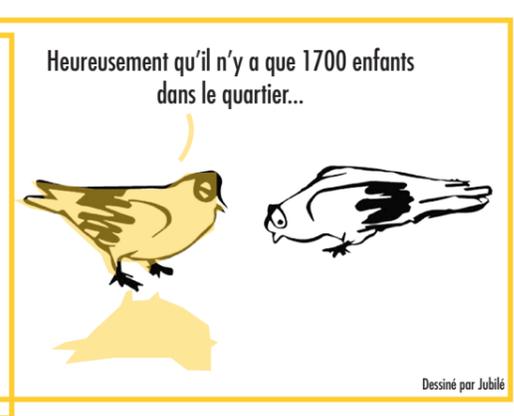
BENJAMIN BULTEL

L'ESPACE DÉTENTE

SOUTENEZ L'INFORMATION INDÉPENDANTE
METTEZ UNE PIÈCE DANS LA TIRELIRE

8	5					9		
		2	9	7		8	5	
					8	3		
7			6	2				9
6				3	9			7
		7	2					
	2	3		1	4	7		
		9					1	3

LES PIGEONS EN DISCUTENT : LES JEUX POUR ENFANTS



La solution du sudoku du numéro précédent (n° 42).

2	6	5	3	1	9	8	4	7
1	8	4	7	6	2	9	5	3
3	7	9	5	8	4	1	6	2
8	9	7	4	6	3	5	2	1
4	5	2	1	3	8	7	6	9
9	2	6	7	2	3	4	8	5
6	9	5	4	7	6	3	1	8
7	3	8	1	5	6	2	9	4
5	4	6	2	7	1	8	3	9

Dessiné par Jubilé

Le Crieur de la Villeneuve est édité par l'association loi 1901 Le Crieur de la Villeneuve.
Directeur de la publication : Nicolas Wolf.
Dépôt légal à la parution, ISSN : 2497-0212, CPPAP : 1123 G 93253
Tirage initial : 500 exemplaires. Prix de revient indicatif : 1 €. Impression : Le Crieur de la Villeneuve.
Adresse postale : Le Crieur de la Villeneuve, 38100 GRENOBLE
Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin, 38100 GRENOBLE
www.lecrieur.net / redaction@lecrieur.net

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ARTICLES SUR WWW.LECRIEUR.NET
CONFÉRENCES DE RÉDACTION OUVERTES À TOUT-E-S : LUNDIS 4 NOV. ET 2 DÉC., 14 HEURES, À LA MDH BALADINS